

Mise en ligne : 26 août 2017.
Dernière modification : 19 novembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DE LA TIÉBAGHI à Paagoumène (Nouvelle-Calédonie) : chrome

Société anon., 28 novembre 1910.

Constitution
(*Les Annales coloniales*, 5 janvier 1911)

Société de la Tiébaghi, au capital de 100.000 francs divisé en 1.000 actions de 100 francs chacune. Siège social à Paris, 20, rue Laffitte. Conseil d'administration : MM. F. M. Singer, A. Courmes¹. Statuts déposés chez M^e Robin, notaire à Paris.

CONSTITUTIONS
(*La Dépêche coloniale*, 31 décembre 1912)

Société de la Tiébaghi, au capital de 100.000 francs divisé en 1.000 actions de 100 francs chacune. Siège social à Paris, 20, rue Laffitte. Conseil d'administration : MM. F. M. Singer, A. Courmes. Statuts déposés chez M^e Robin, notaire à Paris.

La Nouvelle-Calédonie minière et métallurgique en 1912
par C. DU POIZAT
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 avril 1913)

La Métallurgie Coloniale !

.....

Voyons les chiffres d'exportations pour 1912 et 1911 (en tonnes) :

	1912	1911
Minerai de nickel	72.315	120.059
Minerai de chrome	51.516	32.806
Nickel en mattes, 1re fusion	5.097	2.933

.....

¹ Alfred Courmes (1859-1934) : administrateur délégué de la Compagnie française d'exploration et de colonisation, à Madagascar. Voir [encadré](#).
Reconverti dans les affaires calédoniennes.

Pour le chrome, les modifications apportées dans a situation économique du marché par suite de l'intervention de la société la « Tiébaghi » assureront à la colonie un débouché à peu près certain de cette substance. Le chiffre atteint par l'extraction en 1912 (51.000 tonnes) témoigne de la faveur dont jouit le chrome calédonien. Il n'en est pas de même du cobalt qui se trouve complètement exclu du marché.

.....
Il nous resterait à parler des projets de la Société « Le Chrome », qui a l'intention de construire dans la baie de Yaté une usine hydro-électrique de 15.000 HP, pour la fabrication du ferro-chrome et du ferro-nickel, mais les travaux hydrauliques ne sont pas encore terminés.

.....

L'industrie minière et métallurgique de la Nouvelle-Calédonie en 1913
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 avril 1914)

.....
Minerai de chrome. — La production de ce minerai n'avait pas encore atteint une aussi forte quantité ; c'est la Tiébaghi qui a fourni presque tout ce minerai ; et un seul chargement provenant de la mine *Bellacocia* voisine de la Tiébaghi ; voici le détail (en tonnes) :

Société la Tiébaghi	60.271
Société des Hauts Fourneaux	3.099
Total	63.370

Le minerai exporté a atteint les teneurs moyennes des 46 à 50 %. Le coût des frets oblige à n'exporter que les hautes teneurs afin de concurrencer les minerais des Indes et de l'Afrique du Sud.

Une autre exploitation a été ouverte et ses premières expéditions seront effectuées dans le courant du 2^e trimestre de cette année ; ce minerai provient de la mine Vercingétorix à Unia, près Yaté ; les gisements apparents sont évalués à près de 100.000 tonnes. La maison Krupp a passé contrat pour 10.000 tonnes.

AEC 1922798 — Sté anon. de la Tiébaghi, 13, rue St-Lazare, PARIS (9^e).

Capital. — Sté an., f. le 28 nov. 1910, 100.000 fr. en 1.000 act. de 100 fr. souscrites en espèces.

Objet. — Exploitation de la mine « Tiébaghi » (minerai de chrome) située à l'extrémité nord-ouest de la Nlle-Calédonie.

Conseil. — M. Edmund Davis ², présid. ; Louis Charpillon ³, adm. dél. ; Marcel Delage, Henri Ungemach, admin. ; S. Chitarin, secrét.

NOUVELLE-CALÉDONIE
L'exploitation des gisements de chrome et de nickel
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1923)

.....
La Société « La Tiébaghi », d'après le *Bulletin du commerce*, effectue des travaux importants dans la région de la vallée des Pirogues. Elle a entrepris l'exploitation de sa mine *Consolation* et a terminé l'installation et la mise au point de quatre laveuses. La construction d'un transporteur de 7 km. franchissant une crête montagneuse est presque terminée, de même le wharf d'une portée de 80 m. en mer. Le trafic du minerai s'effectuera par la baie N'Go.

(*Les Annales coloniales*, 27 septembre 1923)

Par arrêté la Société « La Thiébaghi », représentée à Nouméa par M. Dubuisson, est autorisée à construire à la baie N'Go, dans les conditions indiquées au plan annexé au présent arrêté, un wharf destiné à l'embarquement et au débarquement de minerais et de marchandises.

NOUVELLE-CALÉDONIE
LA VIE ÉCONOMIQUE
Exploitation minière de la Tiébaghi
(*Les Annales coloniales*, 14 avril 1925)

Voici les derniers renseignements sur l'état des travaux :

Bien que l'exploitation se soit un peu ralentie par les travaux de recherches, il règne cependant une certaine activité avec un personnel ouvrier relativement restreint. Le travail est réglé et marche automatiquement : transporteur, perforatrice à air comprimé du dernier modèle, tout fonctionne à la perfection. Les amoncellements des déblais et l'ouverture du cirque en forme d'entonnoir sur 7 niveaux de pourtour donnent une originalité à l'exploitation de cette importante mine de chrome.

AEC 1926/940 — Société anon. de la Tiébaghi, 13, rue St-Lazare, PARIS (9^e).

² Edmund Davis (1863-1939) : magnat anglais des mines d'Afrique du Sud, collectionneur, mécène. Dans la sphère française, administrateur de la Baoule (Ivory Coast) consolidated mines Ltd et de quatre affaires Zafiropulo : Société minière d'Extrême-Orient (Indochine), Phosphates du Djebel-Mdilla (Tunisie), Entreprises industrielles et minières (holding), Bois coloniaux (AEF).

³ Louis Charpillon (1859-1925) : marié, à Paris VIII^e, le 21 février 1891, avec Jeanne Dislère, fille de Victor Dislère (1841-1907), alors avocat près la cour d'appel de Paris, puis secrétaire de la mairie de Nouméa, commissaire adjoint de la Nouvelle-Calédonie à l'Exposition universelle de 1900 et commis au bureau néo-calédonien des mines. Avocat, directeur commercial à Paris, puis administrateur de la Compagnie de Mossamédès dont son beau-père, Henri Guilmin, avait été directeur en Angola. Voir [encadré](#).

Tél. : Trud. 11-64. — Télégr. : Tiebaghi-Paris. — © : The Imperial Combination. — R.C. Seine 60.406.

Capital. — Société anon., fondée le 28 novembre 1910, 600.000 fr. en 6.000 actions de 100 fr. souscrites en espèces.

Objet. — Exploitation de la mine « Tiebaghi » (minerai de chrome) située à l'extrémité nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie.

Conseil. — MM. Marcel Delage, présid. ; L. Charpillon, admin.-délégué ; Edmund Davis, Henri Ungemach, administrateurs.

Marché des minerais et métaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1927)

On nous avise de Nouvelle-Calédonie que la Société La Tiébaghi a arrêté son exploitation de minerai de chrome de la baie des Pirogues, le prix de revient du minerai y étant devenu trop élevé. Il existe d'importantes installations de lavage et de transports sur lesquelles travaillaient une centaine d'Annamites. 3.500 t. ont été extraites en quatre ans. Toute l'activité de la société se concentre donc maintenant sur la mine très riche de la Tiébaghi.

Un groupement constitué sous l'égide de M. Lidgely, a commencé l'exploitation d'une mine de chrome appartenant à M. Baudoux, et située à proximité de la Tiébaghi.

Les petites colonies
NOUVELLE-CALÉDONIE
LA VIE ÉCONOMIQUE
L'exploitation des mines « Consolation » est arrêtée
(*Les Annales coloniales*, 9 septembre 1927)

La Société « La Tiébaghi » vient d'arrêter son exploitation chromifère de la baie des Pirogues. Elle possédait dans cette région un domaine minier important et exploitait depuis 4 années le groupe des mines « Consolation ».

Cette société y avait effectué des travaux d'envergure : transporteurs de 6 kilomètres, laveuses mues par une locomobile et un wharf dans la baie N'Go.

80 travailleurs annamites y étaient affectés. L'extraction du minerai s'est élevée à un total d'environ 5.500 tonnes, dont 8.800 tonnes restent à descendre au wharf. Ce minerai est revenu à un prix élevé.

En raison de la richesse unique de la mine Tiébaghi, la société a jugé plus utile de porter toute son activité dans l'exploitation de celle-ci.

Le minerai de chrome et les mines de la Nouvelle-Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1929)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 mai 1929)

Nous avons, à plusieurs reprises en 1928, rappelé le rôle de la Nouvelle-Calédonie sur le marché mondial de chrome et, attiré l'attention sur l'écueil grave rencontré par les exploitants, dans les taxes d'exportation qui frappent ce minerai.

M. A. Magnin, directeur administratif de la Société minière « La Tiébaghi », confirme ⁴ nos appréhensions, en s'appuyant tant sur des raisons techniques d'exploitation, que sur des considérations commerciales indiscutables. Nous reproduisons ci-dessous ces déclarations, en complétant simplement les statistiques de production relatives à 1928.

On se figure à tort en Nouvelle-Calédonie que le marché du chrome est tributaire des quelques mines exploitées ici, et principalement de la Mine « Tiébaghi », appelée, à tort, la mine la plus riche du monde.

Sans vouloir nier l'évidence et reconnaissant que la « Tiébaghi » a été, au début, une mine ayant des facilités exceptionnelles d'exploitation, il est juste de dire que, depuis cette époque, la situation a bien changé.

Actuellement, l'extraction en carrière est finie et les nouveaux procédés d'extraction employés grèvent lourdement le prix de revient du minerai.

Sans vouloir m'étendre sur les détails techniques, je dirai seulement qu'un tunnel de 700 m. de long vient d'être percé en pleine roche dure pour atteindre le gîte de minerai à 80 mètres au dessous du niveau actuel.

Le minerai est attaqué par le bas au moyen de tunnels boisés. En général, le bois ne sera pas récupéré.

Tout cela nécessite des dépenses énormes et nous sommes bien loin de l'exploitation en carrière.

Ceci, ne veut pas dire, heureusement, que la mine est épuisée, ni que son exploitation deviendra impossible. Il faut espérer, que, aussi bien pour ses possesseurs que pour la Nouvelle-Calédonie, la « Tiébaghi » continuera à fournir du minerai pendant de longues années et à alimenter les caisses du Trésor local.

Mais, il ne faudrait pas tuer la poule aux œufs d'or. La Calédonie n'est pas le seul pays à même d'alimenter le marché du chrome. Il ne faudrait pas que des taxes exagérées viennent détourner vers d'autres pays producteurs moins exigeants, l'effort et les capitaux des sociétés intéressées et qu'un prix de revient trop élevé ne permette plus au minerai calédonien de se maintenir sur le marché.

Actuellement, il y a en Nouvelle-Calédonie cinq exploitations de chrome :

a) La Société « La Tiébaghi » exploitant seulement la mine « Tiébaghi » à Paagoumène, ayant abandonné depuis peu son exploitation de la baie des Pirogues qui était déficitaire.

b) La Société Chimique du Chrome, exploitant seulement des mines « Fantoche » et « Alpha » à Paagoumène. De même que la Société « La Tiébaghi », la Société Chimique du Chrome a abandonné quelques autres petites exploitations, probablement pour les mêmes raisons.

c) La Société « Calédonia » exploitant un groupe de mines à la Coulée et à la Plaine des Lacs.

d) La mine « Chagrin » à Koumac exploitée par M. Talon.

e) Enfin la mine « Alice-Louise » à la baie N'Go exploitée par M. Vernier.

La principale exploitation est « La Tiébaghi ». Les nombreuses personnes qui ont visité la mine sont unanimes à admirer les améliorations modernes, mais coûteuses, que la direction, cherchant toujours à diminuer son prix de revient, apporte tous les jours à l'extraction et à la manipulation du minerai.

La « Fantoche », quoique d'une importance moindre, suit les mêmes principes, et cette mine, grâce à l'habile direction de M. Perkins, donne, à l'heure actuelle, des résultats que personne n'aurait soupçonnés au début. Son exploitation est au moins aussi coûteuse que celle de « La Tiébaghi ».

⁴ *Bulletin du commerce*, n° 1.817.

Les mines exploitées à la Coulée par la Société « Calédonia », quoique d'un rendement inférieur, ont nécessité de gros travaux que seule une puissante société pouvait entreprendre.

Les mines « Chagrin » et « Alice-Louise », exploitées intelligemment par leurs propriétaires, demandent également de gros frais d'exploitation.

Le rendement des exploitations citées ci-dessus, comparé à la production mondiale, est de peu d'importance et la lecture du tableau ci-dessous, en tonnes, montrera que la Nouvelle-Calédonie y tient la dernière place (en tonnes) :

Années	Nlle-Calédonie	Rhodésie	Indes
1919	23.500	manque	manque
1920	91.500	60.200	27.200
1921	29.400	50.200	35.200
1922	10.700	93.400	23.000
1923	23.200	93.600	55.100
1924	15.200	172.700	46.100
1925	18.500	1135.800	38.000
1926	28.592	181.100	33.800
1927	42.835	218.000	51.200
1928	56.698	204.500	58.200

La Rhodésie est donc actuellement le pays le plus gros producteur de chrome du monde,

Sa production dépasse de beaucoup celle de la Nouvelle-Calédonie et de l'Inde réunies.

De plus, en Rhodésie, il y a des mines qui représentent plus de trente millions de tonnes, avec des qualités de minerai différentes permettant de satisfaire les besoins des usines achetant le minerai, soit pour faire des produits chimiques, soit des produits métallurgiques.

Le minerai calédonien est cependant plus apprécié sur le marché et fait prime sur les autres, comme en témoignent les cotations des divers pays consommateurs, comprises entre 80 et 95 sh. cif.

Le fret actuel pour un port d'Europe est d'environ 33 sh., soit environ 200 fr. Il convient d'ajouter à ce prix les frais de chalutage 20 francs par tonne, soit, au total 220 francs. Si nous déduisons cette somme du prix moyen actuel de vente en Europe 88 sh., soit 538 francs, cela nous donne : $538 - 220 = 308$ francs.

De ce chiffre, il faut encore déduire l'assurance maritime qui est de 0,90 %, soit pour 308 francs 2,77, ce qui ramène notre chiffre à $308 - 2,77 = 305,23$.

La valeur actuelle à l'exportation fixée pour le premier trimestre 1929 à 380 francs pour le minerai à 50 % est donc déjà bien supérieure au prix réel.

Le minerai exporté, à part celui provenant de la « Tiébaghi » qui est plus riche, allant de 48 à 52, la teneur de 50 représente donc à peu près la moyenne.

Je ne parle pas des unités en plus, qui sont comptées à part et évaluées à 10 francs par unité. Le minerai de la « Tiébaghi » ayant une teneur moyenne de 56 % sera majoré de $6 \times 10 = 60$ francs.

Dans ces conditions, la suggestion du ministre des Colonies d'augmenter la valeur à l'exportation du minerai de chrome pour compenser la moins-value de recettes provenant de la suppression de la taxe à l'extraction ne peut être retenue.

La Nouvelle-Calédonie a besoin de capitaux et d'exploitations prospères. Il faut donc les encourager au lieu de les brimer.

Je fais confiance à nos conseillers généraux qui, voyant plus loin qu'une augmentation immédiate de recettes, sauront concilier les intérêts de la Colonie et ceux des exploitants.

A. MAGNIN,
directeur administratif de la Société « La Tiébaghi »

Ajoutons qu'en dehors des pays précités, la Turquie, la Grèce et la Yougoslavie renferment des gisements de chrome, plus pauvres certes, mais faciles à exploiter, à enrichir, à exporter et situés plus près des pays consommateurs.

Nous croyons savoir, notamment, que d'importantes firmes allemandes, comme les usines Krupp, emploient couramment avec succès, pour certaines fabrications, des briques de chrome provenant de l'Europe Centrale, alors qu'en France, ces briques ne sont ni d'un usage courant, ni régulièrement fabriquées. Les fabricants de produits réfractaires français semblent dédaigner le côté technique de cette importante question.

Il serait donc à souhaiter : 1°) que l'on n'entrave pas l'exploitation des mines de chrome calédoniennes par une fiscalité abusive, afin que des prix excessifs n'interdisent pas l'exportation ; 2°) un effort sérieux des industries intéressées en vue de l'utilisation en métallurgie, en chimie et électrométallurgie des briques de chrome comme réfractaires.

Le minerai de la Tiébaghi
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1930, p. 361-362)

Cette montagne, avec ses contreforts et son dôme, où est située la Tiébaghi, contient une immense réserve de minerai de chrome. Une grande activité y règne et on peut compter un total d'environ 700 mineurs travaillant sur ce massif. On compte actuellement quatre mines en pleine exploitation, une en ouverture et d'autres sur le point de l'être.

Voici quelques notes sur ces mines tirées du *Bulletin de la Nouvelle-Calédonie* :

Mines Tiébaghi. — Vieille mine calédonienne de réputation mondiale. Le minerai existe en quantité très importante, l'exploitation a lieu en tunnel. Le minerai atteint une teneur moyenne de 51 % et des chargements ont même été faits à 56 %. Il est procédé actuellement à la mise en état du matériel flottant.

À cette mine, sont employés environ 250 à 300 ouvriers.

Exportation de minerais et mattes de la Nouvelle-Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} avril 1931, p. 319)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 juin 1931)

.....
CHROME

Les exportations annuelles, qui étaient de l'ordre de 23.500 t. entre 1923 et 1927, grâce au nouveau système d'impôt à échelle adopté pour la sortie sont sensiblement supérieures et s'établissent à (en t.) :

1928	56.896
1929	59.147
1930	53.252

Les deux principaux producteurs sont la Société la Tiébaghi et la Société Chimique du Chrome ; vient ensuite la Société Calédonia.

Voici les exportations de ces trois sociétés pour quelques années (en t.) :

	Tiébaghi	Ch. du Chr.	Calédonia
1914	53.727	—	17.980
1920	58.665	—	15.075
1926	7.620	8.330	7.258
1927	20.900	9.398	4.323
1929	27.382	19.990	11.867
1930	28.000	20.932	3.413

On voit que, pour 1930, les expéditions des autres producteurs ne dépassent guère 300 tonnes.

Où va ce minerai ? La répartition générale n'est pas encore établie. Toutefois, au cours du dernier trimestre 1930, la Tiébaghi a exporté 13.605 t. de minerai à près de 57 % de cr dont 2.300 t. sur Rotterdam et le reste sur New-York. Pendant la même période, la Société chimique du chrome a expédié en totalité à New-York ses 8.128 t. de minerai à 47,45 % de cr en moyenne.

L'Écho des mines et de la métallurgie.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Exportation des minerais et mattes pendant le premier semestre de 1931

(*Les Annales coloniales*, 7 novembre 1931)

Minerai de chrome Tonnes

8 janvier. — Par *Ville-de-Verdun*, expédié par la Société minière du Di~~h~~hot, de la Coulée à Marseille (teneur 50,64 %) 530

23 janvier. — Par vapeur *Norme*, expédié par la Société chimique du chrome, de Néhoué aux États-Unis (teneur 47,65 %) 6.700

2 mars. — Par vapeur *Tolken*, expédié par la Société la Tiébaghi de Paagoumène pour l'Europe (teneur 56,97 %) 2.641

14 mars. — Par vapeur *Boussole*, expédié par M. P. Vernier, de la Coulée à Marseille (teneur 47,52 %) 508

1^{er} mai. — Par *Ashburton*, expédié la Société chimique du chrome, de Néhoué pour New-York (teneur : 47,02 %) G. G. 2.022

1^{er} mai. — Par le même, du Paagoumène pour New-York (teneur 35,24 %, minerai de l'Alpha) 10

5 mai. — Par le même bateau, de Taugadiou pour New-York, expédié par Calédonia, de la mine Chagrin (teneur 49,80 %) 1.322

19 mai. Par *Sheaf-Crown*, expédié par la Société la Tiébaghi, de Paagoumène p. l'Europe (56,25 %) 3.018

9 juin. — Par *Thermopyle*, de la Coulée pour la Suède, expéditeur M. P. Vernier (teneur 48,03 %) 1.016

Total du 1^{er} semestre 1931 17,798

Total du 1^{er} semestre 1930 19.289

Les mines de chrome de Nouvelle-Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1931, p. 942-943)

.....
M. Fernand Legras, dir. du *Bull. du commerce*, ayant eu l'occasion, cet été, de faire un voyage de Néhoué à Ouaco, en a fait un compte rendu très objectif dont nous ne retiendrons, en les condensant, que les passages ayant trait aux exploitations chromifères.

.....
Mine Chagrin. — En se dirigeant sur Ouaco, la mine Chagrin se trouve à 20 km de la Mine Fantoche (de la Chimique du Chrome) et en bordure de la route. Elle appartient à Mme veuve Talon et est exploitée par M. R. Hagen. L'exploitation, commencée en 1925, est souterraine et comporte 650 m. de galeries, desservies par un plan incliné de 65 m. de lg. L'extraction mensuelle atteint de 1.000 à 1.200 t., mais le minerai traité s'élève à 400 à 500 t., fournissant des concentrés à 55 %.

Le tout-venant à 35 % env. passe dans un atelier de broyage et lavage comportant un broyeur à marteaux mû par un moteur Ballot de 25 CV. Il sort à une teneur de 42 à 45 % ds des canalisations en bois à circulation d'eau où s'achève l'enrichissement.

La production est vendue en Europe par le groupe Chalas. On procède au montage d'un broyeur plus fort qui permettra d'absorber toute l'extraction. L'effectif est de 110 unités.

.....
Mine la Tiébaghi. — Ns avons décrit l'an dernier cette mine appelée à juste titre la plus belle et la plus riche du monde. C'est, en effet, un véritable dôme métallique qui, depuis trente ans, a fourni 1.250.000 t. de minerai à 57 % de chrome. Actuellement, l'extraction a été ramenée de 3.000 à 2.500 t., alors qu'on pourrait facilement sortir 8.000 t. par mois, mais il existe sur le carreau un stock de près de 30.000 t. Jusqu'en 1926, l'extraction s'est effectuée à ciel ouvert, présentant l'aspect d'une énorme cuvette de 100 m. de profondeur, aux flancs de laquelle s'étagent les niveaux successifs. Ensuite, un puits de 70 m. a été aménagé au fond de la cuvette, et 5 galeries ont été creusées ; la dernière est à 417 m. au-dessus de la mer et l'altitude du dôme est de 610 m. Deux tranches du gisement sont en exploitation et occupent 300 ouvriers et employés. Un transporteur aérien de 5.500 m. descend le minerai à proximité du quai d'embarquement.

L'année minière 1931 en Nouvelle Calédonie
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 avril 1932)

Minerai de chrome

.....
Notre minerai de chrome est exporté par trois sociétés :

— la Tiébaghi, mine Tiébaghi, à Paagoumène produisant un chrome d'une teneur élevée de 56 % ;

— la Calédonia, qui exporte actuellement le minerai de la mine Chagrin (teneur moyenne 48%).

— La Société Chrome Chimique, exploitant les mines Alpha et Fantoche, situées sur les flancs du dôme de la Tiébaghi. Teneur approximative: 47 à 48. %.

Les quantités expédiées par la Tiébaghi depuis 1914 jusqu'en 1929 se chiffrent à 378.719 tonnes. En y ajoutant 1930, 27.965 tonnes et 1931, 10.811 tonnes, on atteint un total de 417.737 tonnes.

Depuis 1914, la Société Calédonia a exporté jusqu'en 1932, 118.240 tonnes.

La Société Chrome Chimique n'expédie que depuis 1925 ; le total de ses exportations jusqu'au 31 décembre 1931 s'élève à 91.478 tonnes.

.....
Bulletin de la chambre de commerce de Nouméa.

INGÉNIEURS NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1932, p. 519)

W. Brooke-Howard, ing., est récemment arrivé en Nouvelle-Calédonie comme dir. de la mine de chrome La Tiébaghi à Paagoumène.

Nouvelle-Calédonie Le Chrome en Nouvelle-Calédonie (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 février 1933, p. 104)

Le *Bulletin du commerce de la Nouvelle-Calédonie* fournit les précisions suivantes au sujet des mines de chrome :

Quatre mines étaient en exploitation au commencement de l'année : la Tiébaghi, l'Alpha, la Chagrin et la Fantoche.

La Tiébaghi continue à marcher à l'extrême rabais, à une production d'environ 1.000 (?) t. par mois qui est stockée. Son stock augmente de volume et il atteint maintenant env. 80.000 t.

.....
La mine Chagrin, à M^{me} Talon, continue son exploitation, ayant un contrat de livraison avec la Tiébaghi. Env. 6.000 t. st stockées sur le bord de mer. 150 personnes approximativement y st employées.

Les exportations de nickel et minerai de chrome de la Nouvelle-Calédonie

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 10 août 1934)

.....
Voici quelques détails sur les provenances et les destinations des minerais expédiés (en tonnes) :

	Min. de Cr.
1913	63.370
1916	74.115
1925	18.554
1929	59.147
1931	38.273
1932	11.235
1933	24.564

.....
La valeur des exportations de minerai de chrome n'est que de 3.729.000 francs, ce qui ne représente plus que 152 fr. la tonne au lieu de 240 fr. en 1932. C'est une période très difficile pour les exploitations et, à ces cours, une extraction ralentie ne paie plus. Il est assez curieux de constater que la France ne figure plus depuis deux ans comme consommateur de minerai calédonien ; c'est une situation assez paradoxale, surtout lorsqu'on sait qu'en 1933, il a été importé en France pour près de 20.000 t. de minerai de chrome dont près de 19.000 t. de l'étranger, et qu'au cours du 1^{er} semestre 1934, ces importations ont dépassé 12.000 t., dont plus de 10.000 t. de l'étranger !

Voici quels sont les principaux pays consommateurs de minerais calédoniens (en tonnes) :

	1930	1932	1933
États-Unis	32.314	8.179	15.394
Pays-Bas (All.)	16.012	5.486	7.823
Japon	—	564	1.342
France	2.118	0	0

Sur le tonnage de 1933, la Société La Tiébaghi a fourni 7.823 t. exportées principalement en Hollande. Rappelons que cette société, qui possède à Paagoumène la plus riche mine de nickel du monde et qui produisait 58.605 t. en 1920, a vu son extraction baisser d'année en année. De sorte que, depuis deux ans, on n'extrait plus de minerai et on prélève les sorties sur les stocks très importants qui dépassent 100.000 t. En 1933, cette société avait expédié 5.483 t. seulement contre 27.965 t. en 1931.

La Société chimique du chrome a exporté aux États-Unis 15.394 t. en 1933, contre 8.179 en 1932. Elle a repris, au début de 1934, une exploitation plus active de sa mine Fantoche, située dans une repli du dôme de la Tiébaghi.

Les expéditions au Japon ont été faites : 520 t. par M^{me} V^{ve} Talon, 508 t. par M. Miyasaki et 313 t. par M. Nishiyama.

D'après M. Legras (*Bull. comm.*, 13 juin), la mine « Chagrin » appartenant à M^{me} V^{ve} Talon aurait obtenu un contrat de livraison de 10.000 t. à la Tiébaghi ; la mine Alice-Louise de la succession Vernier, située en bordure de la rivière des Pirogues, aurait également un contrat avec la Tiébaghi pour 1934.

Marché des minerais et métaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 janvier 1935)

.....
Les exportations de minerai calédonien ont été de 36.199 t. pendant les 3 premiers trimestres de 1934 contre 15.596 t. pendant la même période de 1933, dont 23.368 t. pour les États-Unis et 11.633 t. pour Rotterdam, c'est-à-dire pour l'Allemagne. C'est toujours la Société La Tiébaghi, la Société chimique du chrome et la mine Talon Chagrin qui alimentent le marché.

.....

MINERAIS ET MÉTAUX
Nouvelle-Calédonie
(*Les Annales coloniales*, 27 juin 1935)

CHROME. — Depuis le commencement de l'année, il y a une plus grande activité dans l'exploitation des mines de chrome de la colonie.

Trois navires étrangers : le *Boren*, le *Beldagny* et le *Benholm* sont venus charger à Paagoumène et Tangadlou pour le compte de la Société Tiébaghi en janvier, 16.100 tonnes de chrome. Un quatrième, l'*Ashberton*, devait venir en mai prendre un chargement de 7.500 tonnes dont 4.500 à Paagoumène et 3.000 à Tangadiou.

Trois autres navires doivent venir pour la même société avant la fin de l'année dans ces centres miniers où ils embarqueront une importante quantité de chrome.

Ces sept bateaux prendront un chargement total de 90.000 à 35.000 tonnes de chrome pour cette année.

Avec les mines de nickel dont l'extraction et, par suite, l'exportation ont augmenté considérablement, l'année 1935 marquera une grande amélioration de la situation commerciale de la Nouvelle-Calédonie.

L'industrie du chrome en Nouvelle-Calédonie en 1934
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1935)

Les statistiques douanières de la Nouvelle-Calédonie interprétées par M. F. Legras, dans le *Bulletin du commerce*, aboutissent aux résultats suivants pour le minerai de chrome.

Les exportations, qui avaient atteint 59.147 t. en 1929, ont rétrogradé jusqu'à 14.235 t. en 1932, pour se relever ensuite à 34.564 t. en 1933 et 37.210 t. en 1934. Ces 37.210 tonnes se répartissent ainsi : 23.369 t. aux États-Unis, 11.633 t. aux Pays-Bas, 1.445 t. au Japon, 306 t. en Australie et 457 t. seulement en France. Notre pays achète de préférence le minerai de chrome en Turquie.

La Société « Tiébaghi », qui possède la plus importante mine mondiale, à Paagoumène, produisant un minerai d'une teneur élevée de 56 % de moyenne, a exporté, en 1934, 15.616 t. de minerai.

De 1914 à 1934, elle a exporté 440.662 tonnes et extrait environ 550.000 tonnes, le stock de la mine dépassant 100.000 tonnes.

.....
La succession Talon exploite la mine « Chagrin », située également sur un des flancs du dôme de la Tiébaghi ; elle livre sa production à la Société Tiébaghi, avec laquelle elle a un contrat.

La mine « Alice-Louise », à la succession Vernier, située dans le bassin des Pirogues, a aussi un contrat de livraison avec la Société Tiébaghi.

.....

NOUVELLE-CALÉDONIE
Arrêt d'une exploitation chromifère
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 septembre 1935)

La mine de chrome « Alice-Louise », appartenant à la succession Vernier et située à la baie des Pirogues, a été fermée récemment. Le minerai extrait, d'une teneur de 48 %, prêt à être embarqué, représente environ 3.300 tonnes, dont l'expédition est réservée à la Société Tiébaghi qui a passé avec les propriétaires du gisement un contrat de 4.000 tonnes.

LES PORTS
En Nouvelle-Calédonie
(*Les Annales coloniales*, 15 mai 1936)

Une forte quantité de chrome doit être exportée cette année par la Société Tiébaghi, et l'arrivée de quatre navires anglais qui s'effectuera dans l'ordre suivant a été annoncée.

Vapeur anglais *Tredinnick*, tonnage brut 4.597 tonnes, était attendu à Nouméa vers le 10-15 avril. il chargera dans le Sud 3.000 tonnes de chrome en provenance de la mine « Alice-Louise ». Ira ensuite prendre à Paagoumène environ 5.000 tonnes de chrome.

Vapeur anglais *Hain* était attendu fin avril pour prendre chargement de 7.000 tonnes environ à Paagoumène.

Vapeur anglais *Ashburton*, tonnage brut 5.047 tonnes, attendu courant mai. Chargera 7.500 à 8.000 tonnes à Paagoumène, dont 3.000 tonnes à Tangadiou.

Vapeur *Benholm*, attendu vers juin-juillet. Chargera 7.500 à 8.000 tonnes à Paagoumène et Tangadiou.

Ces chargements de chrome seront dirigés sur l'Amérique.

En Nouvelle-Calédonie
(*Les Annales coloniales*, 19 mai 1936)

La Société Tiébaghi va exporter cette année sur l'Amérique 30.000 tonnes de chrome. Cet envoi sera exécuté par cinq navires étrangers qui viendront charger à la Tiébaghi.

Les exportations de chrome de la colonie se sont élevées en 1935 à 73.971 tonnes : tout ce chrome a été envoyé à l'étranger. La France n'en a rien reçu.

AEC 1937/1147 — Société anon. de la Tiébaghi,
13, rue St-Lazare, PARIS (9^e).

Tél. : Trud. 11-64. — Télég. : Tiébaghi-Paris. — © : The Imperial Combination. — R.C. Seine 60.406.

Capital. — Société anon., fondée le 28 novembre 1910, 600.000 fr. en 6.000 actions de 100 fr. souscrites en espèces.

Objet. — Exploitation de la mine « Tiébaghi » (minerai de chrome) située à l'extrémité nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie.

Conseil. — MM. [E. Chalas](#), présid. ; [Bernaud](#), Crowther, E. Eckard. — A. Pomérance, secrétaire.

AEC 1951/1191 — Société anon. de la Tiébaghi,
122, avenue de la Grande-Armée, PARIS (17^e).

Capital. — Société anon., fondée le 28 novembre 1910, transformée en S. à r. l. en 1948, 600.000 fr.

Objet. — Exploitation de la mine « Tiébaghi » (minerai de chrome) située à l'extrémité nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie.

Conseil. — MM. E. Chalas, présid. (Renseignements incertains.)

Who's who européen, 1967 [*Who's who*, 1971] :

Chalas (Marcel). Président-directeur général de société. Né à Walton (R.-U.), le 23.10.1922 [† Chambéry, 30 août 2001]. F. : de Émile et de Marcelle Bernaud. M. le 13.1.1954 à Paris, avec Geneviève Choizat. Enf. : Patrick. Ét. : Sainte-Croix Neuilly, H.E.C. Carr. : prés.-dir. gén. Labor. Maxi, dir. Union Carbide Europa (succ. fr.), [1956 : [gérant Soc. minière La Tiébaghi en Nouvelle-Calédonie \(prod. interrompue en 1954\)](#), adm. Sté minière La Bienvenue] adm. Cie agric. et industr. Madagascar, cons. du Comm. extér. de la Fr., Union des chambres de comm. fr. à l'étr., secr. gén. Union fr. à l'étr. Membre : ACIF. Récr. : mus. cl. Adr. priv. : 65, bd Victor-Hugo, 92 Neuilly-sur-Seine ; prof. : 22, av. de la Grande-Armée, Neuilly [Paris], France.
